

Questionnaire relatif à un conflit de travail

Note – La forme masculine utilisée dans ce formulaire désigne aussi bien les femmes que les hommes lorsque le contexte s'y prête.

Α			dunsee dans ee formu	idire designe dassi bien	ries terrimes que les nontimes lorsque le contexte s y prete.		
A –	Renseignements sur l'ident	ite des parties					
	Nom exact de l'employeur (raison sociale)						
	Numéro d'accréditation						
	Lieu des conflits (municipalité) Si le conflit a touché plusieurs établissements, veuillez indiquer dans quelle municipalité chacun des établissements est situé.						
	Nom de l'association syndicale et de la section locale, s'il y a lieu						
	Affiliation du syndicat	CSC	CSQ	FCT	Syndicat indépendant		
		CSD CSN	CTC FAT-COI	Autre.	UPA		
				Précisez :			
В-	Renseignements sur le con	flit					
		Cocher la case correspondant à la nature du conflit et indiquer la date de début et la date de fin de la grève ou du lock-out ainsi que la date de retour au travail.					
	GRÈVE Date de début (année-mois-jour		Date de fin (année-mois-jour)		Date de retour au travail (année-mois-jour)		
	LOCK-OUT Date de début (année-mois-jour		Date de fin (année-mois-jour)		Date de retour au travail (année-mois-jour)		
	S'il y a eu plusieurs arrêts de	travail au cours d	u conflit, indique	r les dates de dék	out et de fin de chaque arrêt.		
		Date de débu (année-mois-jou		Date de fin (année-mois-jour)			
	Dans quel contexte ce conflit s'inscrit-il?						
	Négociation d'une première	convention collecti	ve	Renouvellement d	'une convention collective		
	Date du certificat d'accrédita	tion		Date d'expiration d	de la dernière convention		
	Autre. Précisez :						

Ministère du Travail Page 1 de 2

Nombre de travaill	eurs touchés (Il s'agit du nombre de salariés	compris dans l'unité d'accrédita	tion en conflit.)					
Au début du conflit	Nombre de salariés à temps plein	Nombre de salarié réguliers à temps	=					
À la fin du conflit :	Nombre de salariés à temps plein	Nombre de salarié réguliers à temps	=					
Horaire de travail	avant le conflit) du groupe de travailleurs	touchés						
Nombre de jours d'é	exploitation par semaine							
Salariés à temps plo	nin : Nombre de jours par semaine	Nombre d'heures	par jour					
Salariés réguliers à temps partiel* :	Nombre moyen d'heures par semaine							
*Tous les salariés qui	effectuent régulièrement une semaine de travail plu	s courte que la semaine normale.						
Indiquer les princi	paux points en litige qui ont conduit à l'arr	rêt de travail par ordre d'import	tance. (Voir la liste fournie ci-bas.)					
1.								
2.								
3.								
 A. Ancienneté B. Attribution du trava C. Augmentation gén salaires D. Avantages sociaux E. Charge de travail F. Classification des G. Diminution générale 	K. Horaire de travail L. Impasse ou lenteur ou refus de négocier M. Jours fériés ou congés annuels	 N. Mesures disciplinaires O. Mutation, supplantation, promotion ou mise à pied P. Période de repos et repas Q. Plancher d'emploi R. Prestations de retraite et assurance S. Primes 	 T. Reconnaissance syndicale U. Refus de parapher une entente V. Rémunération au rendement W. Rétroactivité X. Sécurité d'emploi Y. Sous-traitance Z. Autres motifs (Précisez.) 					
enseignements four								
	répondant : Numéro de téléphone :							
*								
	MERCI DE VOTRE CO	OLLABORATION!						
	Veuillez nous transmettre le formulaire par la poste, par télécopieur ou par courriel :							
	'éronique Talbot, conseillère en information ection des études et de l'information sur le travail	Téléphone : 581 628-8934, poste						

Direction des études et de l'information sur le trava Secteur du travail 425, rue Jacques-Parizeau, 5º étage Québec (Québec) G1R 4Z1 Téléphone : 581 628-8934, poste 80163 Sans frais : 1 888-628-8934, poste 80163 Télécopieur : 418 643-3069 Courriel : avis@mtess.gouv.qc.ca

Ministère du Travail Page 2 de 2